



Galya Retraite Performance : une retraite supplémentaire et unique pour les salariés

Ça y est ! La circulaire de la DSS (Direction de la Sécurité Sociale) est parue et nous permet de lancer notre solution Galya Retraite Performance (nouvelle version de l'article 39*), un formidable outil de rémunération pour la retraite des salariés. Dès la fin de l'année 2020, Gan Eurocourtage a signé son premier Galya Retraite Performance, par l'intermédiaire du cabinet de courtage Also Assurances.

Nous étions prêts il y a plus d'un an lors de la parution de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire et nous avons adapté notre offre à la nouvelle réglementation.

Concrètement que propose notre solution Galya Retraite Performance ?

Des droits acquis qui « facilitent la mobilité des cadres »

Galya Retraite Performance, conformément à la réglementation, supprime la condition d'achèvement de la carrière dans l'entreprise où il a été souscrit pour bénéficier d'un revenu supplémentaire à la retraite. Auparavant, dans l'ancien système, en cas de départ anticipé de l'entreprise (licenciement, faillite, démission), le salarié perdait la promesse que l'entreprise lui avait faite de bénéficier de ce revenu à la retraite.

« Par construction, les anciens contrats (appelés article 39) freinaient la mobilité des cadres. Désormais grâce à ce nouveau contrat, ils peuvent changer d'employeur tout en conservant leurs droits de retraite supplémentaire, acquis année après année »* avance Arnaud de Wazières, responsable commercial en épargne retraite d'entreprise chez Gan Eurocourtage, avant de poursuivre : *« C'est un argument déterminant pour les entreprises auprès de la jeune génération, qui ne fait plus toute sa carrière au même endroit »*

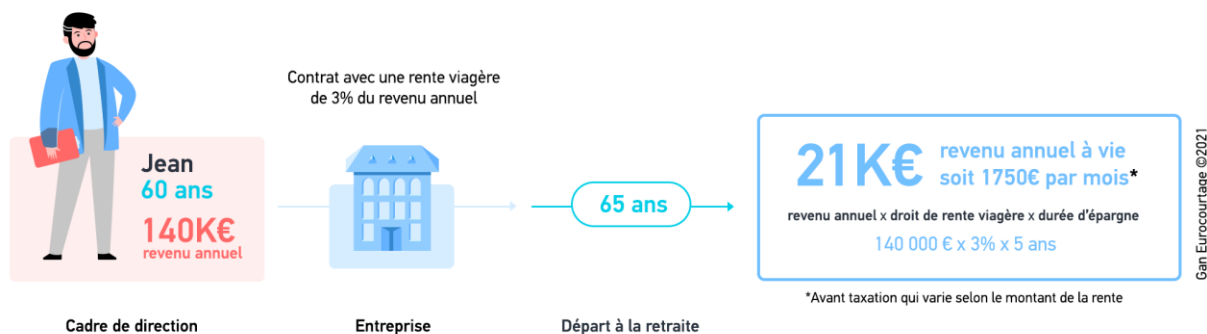
Un produit conçu pour les cadres, les non-cadres et les chefs d'entreprise

« Galya Retraite Performance est destiné aux cadres, non-cadres et chefs d'entreprise qui souhaitent se constituer une épargne retraite. Le mécanisme est adapté à tout type de salariés alors qu'historiquement, l'ancien contrat était essentiellement réservé à quelques happy few » explique Arnaud de Wazières.

En effet, toute entreprise qu'elle soit TPE, PME ou ETI peut mettre en place notre nouveau contrat et ce, pour un groupe de salariés défini ou de façon individuelle *« la législation est beaucoup plus souple, l'entreprise peut cibler les salariés qu'elle souhaite récompenser en mettant en place un revenu différé, qui sera en franchise d'impôt durant la constitution des droits »* indique Arnaud de Wazières.

Ce revenu supplémentaire peut se constituer sur un temps relativement court, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

Galya Retraite Performance : calcul de la rente pour le salarié



Des avantages fiscaux conséquents pour l'entreprise

Au-delà de cette souplesse, le contrat présente un avantage fiscal et social conséquent pour l'entreprise. Une augmentation aurait coûté bien plus cher à l'entreprise que la provision d'épargne constituée pour qu'un salarié bénéficie de notre Galya Retraite Performance. En voici la démonstration :

Galya Retraite Performance versus augmentation de salaire : Quel coût pour l'entreprise ?

	Augmentation de salaire	Galya Retraite Performance
Versement net de l'entreprise avant impôts sur le revenu	25 000 €	25 000 €
Versements net de frais de l'entreprise	25 000 €	24 500 €
Contribution patronale	12 500 €	7 425 €
Coût total pour l'entreprise	37 500 €	32 425 €
Hypothèses	Charges patronales de 50%	Frais sur versement de 2% Contribution patronale de 29,7%

© Gan Eurocourtage ©2021



Une gestion financière maîtrisée

Dans notre contrat Galya Retraite Performance, nous proposons aux entreprises une gestion pilotée de l'épargne, prise en charge par nos experts financiers et permettant le meilleur rendement possible. « *Nous partons par défaut sur un placement de l'épargne à 70% sur le fond en euros (fonds financiers garantis sans pertes possibles) et à 30% sur des unités de compte (fonds d'investissement)* » indique Arnaud de Wazières

Dernière précision, sachez que si une entreprise souscrit notre solution d'ici la fin de l'année 2021, celle-ci pourra bénéficier d'un effet rétroactif sur l'exercice 2020, pour acquérir des droits.

** L'article 39 est un contrat de retraite supplémentaire couvrant des salariés de l'entreprise. Les versements sont financés intégralement par l'entreprise, qui les déduit de ses bénéfices imposables. À la retraite, les salariés concernés bénéficient d'un revenu à vie dont le montant est fixé par le contrat.*

*** Dans le contrat, l'entreprise peut proposer une rente pour son salarié d'un montant pouvant aller jusqu'à 3% de sa rémunération annuelle, dans une limite globale de 30 points.*

Contact Presse : Sarah Pinto  sarah.pinto@ggvie.fr  Port : 06 31 73 43 50

A Propos de Gan Eurocourtage

Marque dédiée à la distribution d'assurance collective par l'intermédiaire du courtage au sein de Groupama Gan Vie, société vie unique du groupe Groupama, Gan Eurocourtage intervient sur l'ensemble des secteurs de la protection sociale : prévoyance, santé, épargne retraite, emprunteurs. Gan Eurocourtage propose des solutions standard et sur-mesure en réponse aux attentes du chef d'entreprise et des salariés.

La marque dédiée au courtage dispose d'un réseau de 9 délégations régionales à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Strasbourg/Metz.

Gan Eurocourtage a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 1,327 Md€.

www.gan-eurocourtage.fr